

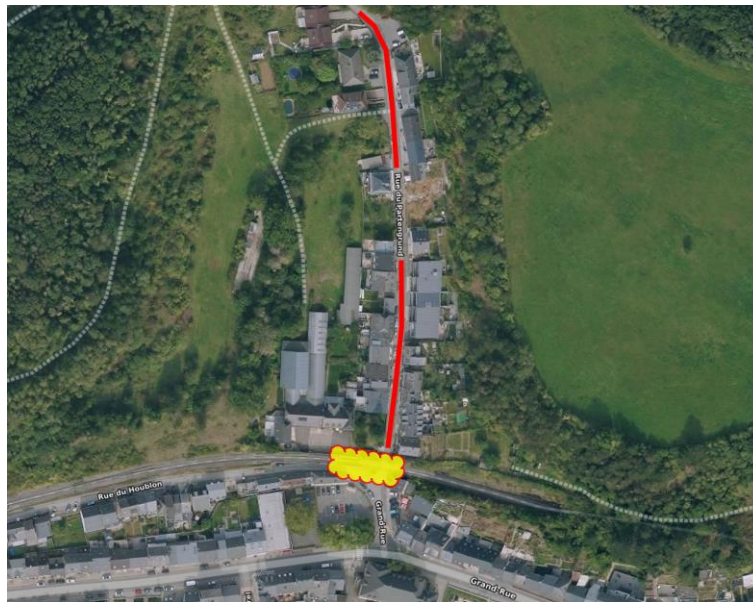
ACCES INTERDIT AUX POIDS LOURDS :
« Rue du Partengrund »

AVIS AU PUBLIC

Chères habitantes, chers habitants,

La Ville de Rumelange vous informe que l'accès à la circulation routière des poids lourds est interdit dans la Rue du Partengrund afin de procéder à des travaux de finitions du pont ferroviaire CFL :

de Lundi 05/09/2022 à Vendredi 16/09/2022.



La Ville de Rumelange organisera le déplacement des poubelles pour la collecte des déchets ménagers, organiques et sacs PMC Valorlux.

Veillez prendre vos précautions afin de marquer vos poubelles avec votre nom ou le numéro de la maison.

La circulation routière des voitures et camionnettes dans la Rue du Partengrund est garantie.

Le service technique de la Ville de Rumelange se tient à votre disposition pour toute question supplémentaire (Tél. : 56 31 21 – 231).

Merci de votre compréhension.

Le collège des bourgmestre et échevins,



*Henri HAINE, bourgmestre
Gérard JEITZ et Edmond PEIFFER,
échevins*